

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que la rentrée scolaire aura lieu **le mardi 1 septembre 2015**.

Dès cette date et tout au long de l'année, votre enfant devra être en possession des fournitures suivantes :

- Une trousse complète, c'est-à-dire :
  - o Un stylo plume.
  - o Un effaceur/réécriteur.
  - o Des cartouches d'encre bleue effaçable (petit ou grand modèle selon le stylo plume) : toujours prévoir une ou deux cartouches d'avance dans la trousse.
  - o Un stylo bille bleu.
  - o Un stylo bille vert.
  - o Un stylo bille rouge.
  - o Un stylo bille noir.
  - o Un surligneur fluorescent.
  - o Un crayon de bois.
  - o Un taille-crayon.
  - o Une gomme.
  - o De la colle (en bâton et non pas liquide).
  - o Une paire de ciseaux.
- Une règle en plastique (double décimètre gradué).   
Nota bene : les règles Mapped en plastique très souple seront interdites car les enfants s'amuse à les plier, les tordre dans tous les sens (puisque cette marque le met en avant) et deviennent très rapidement inutilisables.
- Une équerre en plastique.
- Un compas dans lequel on insère un crayon de bois. Le cas échéant, prévoir un taille-mine.
- Des feutres.
- Des crayons de couleurs.
- Un grand classeur.
- Une pochette à rabats.
- Un agenda ou cahier de textes.
- Une boîte de mouchoirs.



Prévoyez de quoi couvrir les manuels.

De façon générale, vous pouvez réutiliser le matériel de l'an dernier s'il est en bon état. Pensez aussi à marquer chaque fourniture au nom de votre enfant pour éviter tout litige en cas de perte, de vol ou d'échange involontaire.

Merci de bien vouloir conserver cette liste, elle vous permettra de faire le point régulièrement avec votre enfant pour qu'il ait toujours à sa disposition le matériel nécessaire à un travail de qualité.

Si vous êtes en difficulté par rapport à ce que nous demandons, n'hésitez pas à venir nous en parler.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Tiphaine BOUTRY et Elodie ROUSSEAU